

Vous avez interviewé Jean-Claude Mailly



Jean Claude Mailly répond aux questions des internautes de 20minutes.fr lors d'un chat à la rédaction le 31 Aout 2010

VOS QUESTIONS - Une semaine avant la grève du 7 septembre, le secrétaire général de Force ouvrière a répondu à vos questions...

Une rentrée en forme de manifestation, c'est ce que souhaite la quasi totalité des syndicats français (CGT, CFDT, FO, CFTC, Solidaires, FSU, Unsa, sauf la CFE-CGC), qui ont appelé à [une journée de grève et de manifestations](#) le 7 septembre prochain, jour du début de l'examen du projet de réforme des retraites au Parlement.

Réunis le 23 août dernier, tous les syndicats avaient renouvelé leur appel à mettre un frein à la réforme des retraites jugée «injuste et inacceptable», notamment à propos de «la remise en cause de la [retraite](#) à 60 ans». Si FO avait d'abord refusé de le signer, regrettant que ne soit pas demandé l'abandon pur et simple du projet, [le syndicat s'est maintenant rallié au mouvement](#).

Jean-Claude Mailly, attend «plus de deux millions» de manifestants. Les confédérations espèrent mobiliser plus de personnes que pour la manifestation du 24 juin. Cette dernière avait rassemblé 800.000 manifestants selon la police et 2 millions selon les organisateurs. [Une forte participation permettrait de faire pression sur le gouvernement](#) contre un relèvement de l'âge légal de 60 à 62 ans.

Bien déterminé, aux côtés des autres syndicats, à mettre la pression sur le gouvernement le 7 septembre prochain,

Jean-Claude Mailly était l'invité de 20minutes.fr et a répondu à vos questions.

Jean-Claude, comment peux tu nous expliquer que dans une très grande majorité de départements, tes UD ont pu à travers les intersyndicales arracher dans les communiqués communs, le mot d'ordre "retrait du projet de loi" et qu'au niveau des confédérations vous n'y arrivez pas? EMSTEGAB

Nous n'en sommes pas encore à une majorité de départements mais il y a effectivement pas mal d'endroits où localement il y a des appels au retrait ou à l'abandon. Au niveau national, le blocage est plus fort de la

part de certaines organisations, non pas pour des raisons selon moi obligatoirement liées à la [retraite](#) mais pour des raisons liées à la représentativité. FO n'ayant aucune crainte en la matière nous continuerons à dire clairement ce que nous voulons, nous n'avons pas d'ordre à donner aux autres organisations syndicales mais nous n'avons pas non plus à en recevoir.

Bonjour Jean-Claude Mailly. Des dizaines de syndicat CGT dans les entreprises et administrations rejoignent la position de FO qui revendique clairement le retrait du projet de Loi sur les retraites. De ce fait, ils désavouent leur direction confédérale. FO va t-elle réussir à rassembler tous les salariés pour le retrait du projet de Loi comme ce fut le cas avec le CPE? Merci et bon courage pour le 7 septembre et surtout pour après! Vive les salariés du privé et du public, ensemble nous vaincrons!

ricof

C'est une réalité, je considère que ce qui se soit conçoit bien doit s'énoncer clairement. Le texte étant inamendable pour le gouvernement, c'est son retrait qu'il faut obtenir. Je rappelle qu'en 2006 contre le CPE le slogan commun c'était "retrait du CPE". Dans le cas présent il ne s'agit pas d'un statut quo mais d'une étape indispensable pour obtenir une autre réforme. J'ajoute que si tous les syndicats s'entendaient sur ce mot d'ordre ils seraient tous obligés de s'y tenir. Maintenant on peut le dictionnaire des synonymes: retrait, abandon, renonciation, la langue française est riche!

Bonjour et d'abord merci de diriger un syndicat qui refuse d'accompagner les "réformes" et de ce fait reste un syndicat indépendant. Néanmoins après les remaniements de 2002 de Chérèque et le refus de Thibault de "durcir" le mouvement, devant leur intransigeance sur l'évidente notion de "retrait", comment comptez vous vous y prendre pour leur faire entendre raison?

1franck50

En maintenant nos positions et en les exprimant publiquement, c'est pour cela par exemple que nous serons pleinement dans les [manifestations](#) du 7 septembre sans pour autant avoir signé un appel commun, d'autres organisations refusant d'entendre parler de retrait ou d'abandon du projet gouvernemental.

M. MAILLY, Quand serez-vous un vrai syndicat défendant une cause juste pour tout le monde = employés et entreprises. Vous n'êtes pas, à ce jour très crédible.

vive+le+bon+sens

Un vrai syndicat comme vous le dites ne peut pas défendre à la fois les salariés et les entreprises. Un syndicat de salariés regroupe et défend des salariés, actifs, chômeurs et retraités, les employeurs ont leur syndicat (MEDEF). C'est d'ailleurs la différence entre un syndicat et un parti politique. Seuls les salariés peuvent adhérer à un syndicat, ce qui n'est pas le cas des partis politiques qui ont eux en charge l'intérêt général.

Bonjour MAILLY, avez vous bien profité des vacances, payé par l'état, sur le compte du contribuable, en sommes la base, donc sur le dos des ouvriers.

sarkofrance

Mes vacances je me les paye, je ne suis pas payé par l'Etat mais par mon organisation syndicale.

Pourquoi voulez-vous taxer les revenus du capital, alors que vous refusez la [retraite](#) par capitalisation ? Si le système capitaliste est bon, il faut l'utiliser dans le mécanisme des retraites, S'il est mauvais, comment prétendre en cueillir les fruits ?

JimmyD

C'est une question de justice fiscale. Une fiscalité équitable doit concerner tous les types de revenus, y compris donc les revenus du capital. S'agissant des retraites, je ne crois pas aux fonds de pension tout simplement parce qu'ils n'assurent pas la solidarité et que, en cas de crise financière, ils font faillite. J'ajoute qu'il faut attendre 20 ans avant qu'ils fonctionnent. Maintenant je suis prêt à débattre sur la nécessité de remettre en cause le capitalisme.

Bonjour M. Mailly, comme beaucoup de français, je pense que le gouvernement actuel ne fera pas machine arrière sur un départ en [retraite](#) à 62 ans : cela pénalise fortement les personnes qui partiront en [retraite](#) dans les 10 ans à venir, et ce malgré avoir la totalité des cotisations avant leur 62 ans. Pensez-vous

pouvoir faire infléchir le gouvernement sur ce point ? Ne pensez vous pas qu'une action forte type blocage complet de la France (grève des routiers, de la [ratp](#) et [snCF](#), etc..) jusqu'à obtention des revendications permettrait d'obtenir satisfaction ? Les syndicats avancent-ils dans le même sens et à l'unissons ? Merci de votre réponse

L'alsacien

C'est vrai que le gouvernement n'a pas l'intention de céder facilement. Tout dépendra donc de la réussite du rapport de force. A FO nous sommes déterminés, je ne suis pas certain que ce soit le cas de tout le monde. Par exemple, nous sommes les seuls à considérer que pour avoir une vraie réforme il faut d'abord obtenir le retrait du projet gouvernemental.

Bonjour Jean-Claude Mailly. Ne pensez vous qu'il faudrait mettre en place un référendum, une consultation populaire sur cette réforme injuste ? cordialement.

Observateur

Je suis dubitatif sur l'outil référendaire pour deux raisons, d'abord il suppose une égalité d'information, ensuite ces résultats ne sont pas obligatoirement suivis par les pouvoirs publics (cf le referendum sur la constitution européenne de 2005).

Pourquoi n'allez-vous pas bloquer le ministre dans son ministère pendant vos manifs, plutôt que d'embêter les gens qui travaillent ?

cancan15

Pour que vous ne soyez pas embêté pendant votre travail, je vous conseille de venir à la manifestation. Vous n'y verrez pas le ministre qui sera lui au parlement.

Bonjour M. Mailly, Quelles sont vos propositions pour assurer la pérennité du système de [retraite](#) pour les années à venir ?

BANDINI

Le problème essentiel des retraites est un problème de ressources financières. Je rappellerai par exemple que la crise a dégradé les comptes de 20 milliards d'euros. Nous avons à partir de là, dressé toute une série de pistes liées au financement qui figurent d'ailleurs toute sur notre site internet. Par exemple, si nous modifions de l'assiette de la CSG pour qu'elle pèse plus sur les revenus du capital, un point d'augmentation de la CSG affecté aux retraites rapporterait 12 milliards d'euros par an. Mais il faut avoir le courage d'entamer une grande réforme fiscale ce que refuse le gouvernement qui a le nez collé sur les déclarations des agences de notation.

Bonjour Monsieur Mailly.. Sachant que les salariés du privés représentent 80% des salariés, que comptez vous faire pour faire reconduire l'AGFF qui permet aux salariés du privé de prendre leurs retraites complémentaires pleines dès l'âge légal et les conditions requises atteintes.. Sinon, ils vont subir des abattements allant jusqu'à 22% sur leurs retraites complémentaires.. Que comptez vous faire pour cela ??

Merci

Richiou

La première chose c'est de se battre pour maintenir le droit à la [retraite](#) à 60 ans et l'âge butoir de 65 ans, ensuite nous verrons comment nous maintiendrons l'AGFF ce qui est bien entendu notre volonté.

M. Mailly pensez vous qu'il soit possible de combattre une réforme que les directions syndicales ont quasiment co-élaboré à travers l'intense dialogue social mené depuis le début de l'année ? Est ce que la condition première pour obtenir le retrait du projet de loi sur les retraites ne serait pas que les directions syndicales cessent immédiatement de "dialoguer" avec ce gouvernement, d'en être un "partenaire responsable" ?

Kary

Nous n'avons rien co-élaboré du tout, nous avons uniquement fait connaître nos positions qui effectivement sont incompatibles avec le projet gouvernemental et nous n'avons pas l'intention dans l'immediat de répéter une énième fois au gouvernement nos positions. Quant à la notion de partenaire responsable, c'est le gouvernement qui l'utilise et nous n'avons pas visiblement la même conception de la responsabilité. Pour moi, un syndicat qui appelle à la grève est un syndicat responsable.

Monsieur Mailly, je pense qu'il serait grand temps que les syndicats s'orientent de plus en plus vers une aide aux chômeurs ou futurs chômeurs en les conseillant à propos des formalités de recherche d'emploi, en les guidant vers des choix pour des stages de formation, etc . . tout en examinant les solutions potentielles avec les employeurs.

Je n'ai jamais vu un employeur prendre un malin plaisir à licencier du personnel ! Jamais ! Tout ceci est une invention des syndicats !

Monsieur Mailly, dites à vos collègues qu'il ne suffit pas de claquer des doigts pour que les commandes arrivent ! Ou alors, faites voir, ou mieux créez des sociétés et montrez comment on engage du personnel lorsqu'il n'y a pas de commandes !

A ce propos, et dans un contexte de crise internationale, nous souhaiterions connaître vos orientations sur ce sujet qui, me semble-t-il, pourrait redorer votre image vis-à-vis du personnel !

**Bon courage tout de même, car vos actions actuelles n'ont aucun résultat positif, pour qui que ce soit !
Pourquoipas**

Mais nous avons toujours vis-à-vis des demandeurs d'emploi exercé avec nos moyens ce type de service. Je peux vous indiquer que nos structures locales sont souvent surbookées pour des raisons d'emploi ou de chômage. La création d'emploi ne se décrète pas mais on peut aussi prendre les décisions à même de les faciliter. Pour ne prendre qu'un exemple, nous posons la question de l'efficacité des 35 milliards d'euros d'exonération de cotisations sociales d'employeurs. Je ne confond pas une entreprise du CAC 40 avec une PME, ce qui ne veut pas dire que toutes les PME se comportent correctement au [plan social](#). Je rappelle également que nous actifs syndicalement au niveau européen et international dans le cadre de la solidarité de plus en plus indispensable à ces niveaux. Je crois comprendre que vous êtes chef d'entreprise, je rappellerais donc tout simplement que la compétitivité est une notion relative.

Bonjour M. Mailly, ancien militant FO, maintenant SUD PTT depuis 13 ans, j'ai quitté FO pour des raisons de section locale à l'époque, par contre j'ai bien aimé la dernière journée de mobilisation de FO.

Personnellement j'en ai marre des journées d'actions une fois par mois, je suis pour une vraie lutte avec grève reconductible et dans la rue tous les jours, car perdre 60 euros tous les mois et me dire qu'au final nous l'aurons dans l'os (en restant polis), je suis pour un durcissement radical du mouvement. Je préfère perdre 200 ou 300 euros même si je n'en ai pas les moyens mais je saurai qu'on a essayé alors pour une fois serait-il possible que l'on s'entende entre syndicats (je sais que solidaire serait pour) pour montrer que l'on peut être forts et unis contre cette réforme injuste et surtout que le privé soit ramené au même niveau que le public? Pour moi c'est tous égaux et tous ensemble !

solidaire44

Comme je le disais tout à l'heure l'unité d'action est un combat...

Pourquoi les membres d'un syndicat sont-ils tous aussi mal vus dans une société? Est-ce qu'un jour cette "discrimination" sera enfin abrogée ? Pour ma part, j'ai retenu la leçon, et dès que je trouve un nouveau travail dans lequel je me sens bien pour y rester un moment, je m'inscris illico au syndicat!

Gabitheone

Il est vrai que dans certaines entreprises la discrimination syndicale est une réalité. Nous le vivons par exemple avec l'entreprise Quick qui licencie une militante FO. Nous continuons donc à revendiquer une réelle liberté syndicale qui existe certes dans les textes mais qui est loin d'être respectée dans nombre d'entreprises.

Pourquoi ne pas faire comme à l'époque de 1995? Trois semaines de grèves. Aujourd'hui c'est une "journée d'action" par si, une "journée d'action" par là, histoire de faire son caca nerveux, et puis après plus rien... Les syndicats au niveau des problèmes des salariés sur le terrain fonctionnent quand ils sont bien rodés, mais au niveau national, les syndicats ne sont aujourd'hui qu'un outil pour l'état, afin de contrôler certains excités de service prêts à prendre réellement les armes, comme certaines associations d'ailleurs. Effectivement, nous sommes bien loin de 1995...

Orbite

Unité d'action est aussi un combat parce qu'il y a des différences, voire parfois des divergences entre les organisations syndicales, notamment sur les modalités de l'action à mener. On ne déclenche pas une grève

en appuyant sur un bouton, on peut la souhaiter et l'appeler mais ce sont aussi les salariés qui la décident et la font.

Depuis plus de dix ans de gestion RPR/UMP la condition des travailleurs ne cesse de se dégrader. Ne serait-il pas temps de d'opposer un véritable bras de fer au gouvernement?

Ne devriez-vous pas mener des actions s'installant dans la durée?

domtom

Il est fort probable que la journée du 7 septembre ne suffira pas que des suites seront donc nécessaires en évitant les erreurs de l'année dernière à savoir des [manifestations](#) à répétition qui finissent par affaiblir tout mouvement. Ce gouvernement particulièrement ne comprend que le rapport de force, à nous de le construire dans la durée et dans l'efficacité. De ce point de vue, comme nous le disons depuis plusieurs mois il appartient aussi aux salariés et à leurs syndicats de se positionner dans des assemblées générales.

Avez-vous perçu des enveloppes du patronat pour mettre fin à certaines grèves?

néant

Non, bien entendu!

Bonjour Jean Claude, fonctionnaire pénitentiaire, je souhaiterais connaître la position du secrétaire national FO concernant le devenir de ma profession (Plus de 800 agressions de personnel/an, plus de 25 suicides de collègues...): fermeture de 80 établissements avec des délocalisations des agents à plus de 250 à 300 kms de leurs lieux actuels? Allons nous toujours être reconnus comme métier à risque et est ce que la notion de pénibilité nous concernera? N'est-il pas contradictoire d'avoir une section FO chez les personnels de direction et chez les officiers?

Qu'en sera t il de l'augmentation des cotisations de pension civile pour les fonctionnaires de 7.85 à 10.55 % alors que nous cotisons déjà à 10.05% depuis l'obtention du 1/5ème? Bien cordialement.

Pilou

Les agents de la pénitentiaire comme les autres fonctionnaires sont aujourd'hui victimes de la révision générale des politiques publiques, qui en 5 ans aura supprimé dans la fonction publique d'état 400 000 postes. S'agissant des dispositions spécifiques à la pénitentiaire, il faudra effectivement continuer à se mobiliser pour le maintien du 1/5ème. Quant à la syndicalisation des personnels de direction et de l'encadrement, ce sont aussi des salariés qui ont le droit d'être défendus, y compris si parfois au niveau local des contradictions peuvent apparaître.

Bonjour, ne pensez-vous pas que tous les métiers peuvent être pénibles ? Il n'y a pas que la pénibilité physique qui compte... Depuis des années, c'est partout le même mot d'ordre de la part des patrons et des petits chefs : "rendement, objectif..." sans qu'il y ait, en ligne de mire, la moindre carotte, ou alors, tellement petite que ce n'est même pas la peine d'en parler ... mais, par contre, foisonnement de brimades, de harcèlement, de répression en tout genre....

Alors, travailler au-delà de 60 ans dans ces conditions, est inacceptable.

Je suis retraité, mais je serai là le 7 septembre, dans la rue, pour mes camarades qui travaillent encore et pour mes enfants, pour que ce projet soit totalement et définitivement abandonné.

VingtEtUnièmeminute

Vous avez raison, mais pour le moment les critères que nous avons réussi à définir avec le patronat sont essentiellement des critères de pénibilité physique. Ce qu'on appelle le stress est également important et je reconnais que sur cette question nous avons un retard, il est grand temps d'exiger une modification de l'organisation du travail. Par exemple en remettant en cause ce qu'on appelle les entretiens individuels d'évaluation.

Monsieur Mailly bonjour, comment expliquez-vous qu'en France, si peu de salariés soient syndiqués ? Et peu importe à quel syndicat.

Ne serait-il pas urgent, de la part des fédérations de balayer un peu devant leur porte pour porter des mouvements auxquels une majorité de salariés pourrait se reconnaître ?

Mouais78

C'est une question historique, la France a rarement connu des périodes de syndicalisation de masse, pour autant le mouvement syndical français est par exemple l'un des plus aptes à mobiliser largement, c'est aussi du à ce que j'appelle la "république sociale", c'est à dire le fait que nous cherchons toujours à créer des droits applicables à tout le monde, quel que soit l'entreprise, ou le fait qu'un salarié soit syndiqué ou non. Il faut savoir que la France est le premier pays au monde en terme de couverture conventionnelle ou statutaire des salariés. Maintenant plus il y a de syndiqués, mieux c'est, surtout s'ils sont FO!

Monsieur Mailly, sachant que:

- 1. On parle de génération perdue pour celle des jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi et pour lesquels 25% n'ont pas de travail.**
- 2. Nul n'ignore l'extrême difficulté des plus de 45 ans pour retrouver un travail**
- 3. Le travail se raréfie progressivement depuis une cinquantaine d'années**

Dans ces conditions, n'y a-t-il pas un enjeu à défendre supérieur au "simple" report de l'âge de départ en [retraite](#), la réforme proposée s'appuyant sur des hypothèses fausses? (baisse du chômage, etc.)? Pourquoi ne pas défendre l'intégration des revenus du capital? N'y a-t-il pas nécessité de mobiliser les jeunes, premières victimes à terme de cette réforme?

dit

Vous posez là le problème dans sa globalité, l'emploi des jeunes comme des seniors dépendant avant tout de l'activité économique, donc de la politique économique menée. Je souligne sur l'emploi des jeunes que nous avons saisi le gouvernement pour une réunion syndicat-gouvernement-patronat pour traiter de l'emploi des jeunes dans sa globalité (accès à l'emploi, nature des contrats et conditions de travail). S'agissant de l'intégration des revenus du capital, c'est une idée à laquelle je souscris dans le cadre d'une réforme fiscale.

Monsieur Mailly, n'en avez-vous pas marre des journées de grève à répétition sans, la plupart du temps, obtention de cause? Ne pensez-vous qu'il faudrait un vrai mouvement unitaire et reconductible?

Taggle

Je suis d'accord pour dire que les [manifestations](#) à répétition posent un problème d'efficacité, sauf si les étudiants et les lycées sont de la partie. Je continue à penser que si l'ensemble des syndicats appelaient à une journée de grève franche, qu'elle réussisse, c'est à dire qu'on ait le sentiment que le pays est bloqué pendant 24 heures, le gouvernement serait obligé d'en tenir compte.

Monsieur Mailly,

Niez vous l'évidence mathématique qui dit que garder l'âge de la [retraite](#) à 60 ans est complètement impossible? Pourriez vous décrire une réforme courageuse (c'est à dire qui ne brosse pas l'opinion dans le sens du poil) que vous entreprendriez si vous étiez au pouvoir?

Mouah

Ce n'est pas une question de mathématiques, la vie humaine ne se met pas en équation. C'est avant tout une question de choix. Une bonne réforme aujourd'hui consisterait notamment à entreprendre une grande réforme fiscale rétablissant de l'équité et de la justice et permettant de régler les besoins sociaux. Au passage, je n'ai aucune envie d'être au pouvoir.

M. Mailly, croyez-vous vraiment que la durée de travail ne doit pas être prolongée? Alors les jeunes commencent de plus en plus tard et cotisent de moins en moins pour les caisses de retraites. Quand viendra leur tour de profiter de la [retraite](#), les caisses seront vides et le montant de leur [retraite](#) sera une misère, ils devront travailler pour subsister et ce sera un éternel recommencement pour les futures générations!

baladezvous

La question des retraites dépend avant tout du contexte économique et de la politique menée, à partir de là ce qui est essentiel c'est de garantir les financements nécessaires à long terme pour les générations actuelles et à venir. Je rappelle tout simplement que chaque année les richesses produites augmentent ainsi que la productivité, c'est donc avant tout une question de répartition. Mélissa Bounoua